

ALEXANDRE G.

**Chef de projet
Themelia (Albi)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS et RESPONSABILITES que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Chef de projet au sein du pôle public d'une SEM départementale, j'interviens sous la responsabilité du directeur adjoint dans le cadre d'opérations d'aménagement qui prennent plusieurs formes :

- Création et réalisation de zones d'habitat de type ZAC ou lotissements
- Création et réalisation de zones d'activités industrielles et/ou artisanales
- Requalification d'espaces publics
- Réalisation d'études de faisabilité auprès de collectivités sur l'ensemble de ces thématiques : ces études ont pour objectif de définir les conditions d'intervention juridiques, financières et techniques permettant à la collectivité de mettre en œuvre (ou pas) son projet.

En qualité de maître d'ouvrage (concession) ou maître d'ouvrage délégué (mandat) mon rôle est de piloter, coordonner et accompagner l'ensemble des acteurs permettant de mener à bien la vie de l'opération :

> En interne :

- Le service marché de la SEM dans le cadre de la passation des contrats avec les tiers (maîtrise d'œuvre, bureaux d'études divers, entreprises de travaux...)
- Les commerciaux chargés de commercialiser les terrains viabilisés
- Le service financier de la SEM dans le cadre du suivi des opérations (mobilisation d'emprunts...)

> En externe :

- Traduire les attentes des élus en projet opérationnel et les accompagner dans leurs arbitrages quand cela s'avère nécessaire
- Coordonner les différents prestataires retenus afin de garantir les éléments de programme, les délais de réalisation de l'opération ainsi que l'enveloppe financière qui y est affectée
- M'assurer du respect de la réglementation en vigueur sur les différentes thématiques : environnementales (Dossier Loi sur l'eau, études d'impact...), de procédures d'urbanisme (dossier de ZAC ou de permis d'aménager...) ou encore foncières (DUP....) en lien étroit avec les différents services de l'État

COMMENT en êtes-vous arrivé.e à occuper votre emploi actuel et à atteindre ce niveau de responsabilités ?

A l'issue de ma maîtrise de géographie à l'UPPA et dans le cadre de mon DESS Aménagement et développement territorial (Master 2), j'ai eu l'occasion de réaliser mon stage de fin d'année à la Société d'équipement des Pays de l'Adour (SEPA), société d'économie mixte départementale intervenant sur les Pyrénées Atlantiques. Celui-ci s'est traduit par la suite par un contrat à durée déterminée au cours duquel j'ai pu travailler sur les thématiques de revitalisation de centres bourgs sur plusieurs communes du département.

J'ai par la suite intégré la Société d'équipement de la région mulhousienne (SERM 68 devenue CITIVIA), dans le service renouvellement urbain dont l'objet était d'intervenir sur des opérations de renouvellement des quartiers anciens financés dans le cadre de l'ANRU. J'ai eu en charge l'animation d'une opération de restauration immobilière et de la requalification d'une ancienne friche militaire.

Depuis 2008, j'interviens donc sur des opérations d'aménagement à vocation d'habitat, industrielle et de requalification urbaine.

Pouvez-vous nous indiquer ce que le Master vous a apporté en termes de COMPETENCES ?

Outre l'approche généraliste apportée par le Master sur les questions d'aménagement (juridiques, environnementales...), j'ai pu acquérir les clefs me permettant de m'adapter aux différents contextes auxquels j'ai pu être confronté, avec notamment la mise en œuvre d'une méthodologie de management de projet.

Il m'a également permis d'avoir mon premier contact (fructueux) avec le monde professionnel.

A obtenu un DESS AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL au terme de l'année 2001_2002
Témoignage recueilli début 2018 - Contact : Observatoire Des Etudiants (Agnès Binet) / ode@univ-pau.fr